
Le Fonds mondial vu d'Afrique: Les instances de coordination nationale, entre réseaux transnationaux et rapports de pouvoir (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun) (fr)

Fred EBOKO and Le Groupe "Gouvernance et sida en Afrique"

- 1 La création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est à l'image de la naissance d'un être désiré, attendu, reporté, combattu et finalement consacré. Les conditions d'arrivée au monde de ce mécanisme de financement unique représentent les vicissitudes des relations internationales et les espérances du monde contemporain globalisé. Le présent dossier présente les résultats d'une étude menée sous l'égide de l'Agence nationale de recherches sur le sida et hépatites virales (ANRS). Il concerne quatre pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Cameroun. Il porte sur les rapports de force entre les différents acteurs qui composent les instances de coordination nationale (ICN) du Fonds mondial (Country Coordinating Mechanism – CCM). L'objectif principal des ICN/CCM dans tous les pays du globe où intervient le Fonds mondial consiste à réunir toutes les parties prenantes de la lutte contre les trois pathologies auquel le Fonds consacre son action et ses financements en vue d'en accroître l'efficacité.
- 2 Ces CCM représentent donc une instance de délibération multisectorielle (SPICER et al., 2010). Notre étude se propose d'analyser les relations qui lient ces différents acteurs, internationaux et nationaux, publics et non gouvernementaux dans le cadre d'activités qui aboutissent à la subvention accordée par le Fonds aux différents bénéficiaires dans les pays qui abritent ces CCM.

- 3 L'hypothèse centrale de ce travail postule que ce sont des rapports de force entre acteurs qui orientent la coordination et l'action des CCM. Cette hypothèse induit une sous-hypothèse : ces rapports de force varient en fonction de la trajectoire politique de chacun des États, au-delà du niveau de dépendance des pays vis-à-vis des ressources apportées par le Fonds. La place des pouvoirs publics est par définition centrale dans la mise en œuvre des politiques publiques. Pour autant, la manière dont les acteurs étatiques sont encadrés dans l'action publique en Afrique produit une gouvernance à plusieurs échelles (multi scalaire) au sein de laquelle les rapports de pouvoir dépendent de l'historicité des partenariats dans chacun des pays. Cette situation conditionne l'adhésion réelle ou la résistance passive des acteurs nationaux aux normes bureaucratiques et idéologiques qui fondent l'architecture et la dynamique des CCM.
- 4 Il est utile de présenter de manière synoptique, le contexte historique dans lequel le Fonds a vu le jour (EBOKO et al., 2015). Cette introduction permet ensuite de mieux appréhender la situation épidémiologique et politique dans laquelle le Fonds s'inscrit au sein de chacun des pays. Dans cette logique, la question des procédures (TCHIOMBIANO, NAY, EBOKO, 2018) et de l'assistance technique auprès des pays bénéficiaires du Fonds occupe une place importante. Elle met en lumière les relations partenariales et les réseaux transnationaux entre le Nord et le Sud, autant qu'elle permet d'analyser les ambitions diplomatiques que portent les pays du Nord, de manière intrinsèque. Ainsi, leurs déclinaisons dans les différents pays constituent un prisme de la tension qu'incarne le Fonds mondial dans les relations internationales et les politiques dites de « développement », entre l'option multilatérale et les dynamiques bilatérales. Ainsi, la Côte d'Ivoire incarne un cas atypique en Afrique de l'Ouest et du Centre. En effet, des quatre pays de notre panel, la Côte d'Ivoire est le pays dont la majorité des ressources destinées à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme provient de l'aide bilatérale américaine (le PEPFAR) : 78 %. Le Fonds mondial contribue à cet investissement à hauteur de 15 %. Ce qui différencie ce pays des trois autres qui dépendent en majorité de l'apport du Fonds. Cette balance entre l'action bi et multilatérale influence les jeux de pouvoir au sein des CCM et offre des éléments d'analyse pertinents pour chacun des pays de notre étude.

ABSTRACTS

Cette publication saisit l'opportunité de la Conférence de Recomposition des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour publier les premiers résultats qualitatifs d'une recherche menée sous l'égide de l'ANRS. Cette recherche a porté sur les Instances de coordination nationale (ICN – Country Coordinating Mechanism – CCM) du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Le Fonds mondial vu d'Afrique

Le présent dossier vise à analyser dans quels contextes s'inscrivent les financements du Fonds mondial dans la région du monde la plus éprouvée par les pathologies auxquelles ce mécanisme doit sa naissance : l'Afrique subsaharienne. A partir des Instances de coordination nationale (ICN ou Country Coordinating Mechanism – CCM) qui forment les structures collégiales multi-acteurs

au sein desquelles s'organise la répartition des fonds assortie des plans d'action multisectoriels, ce dossier propose des études en aval, sur le « terrain » à partir de quatre pays : Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Cameroun. Ces derniers ont la particularité d'avoir connu des progrès importants imputables aux financements internationaux mais ils constituent également la zone grise dans laquelle ces progrès sont les plus lents : l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Cette recherche est issue d'un projet de recherche mené depuis 2015 grâce à un financement de l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales. Initialement consacré à trois pays le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun, ce travail collectif a été élargi au Burkina Faso à la faveur d'une recherche doctorale qui a rejoint les activités de recherche de ce projet.

Ce travail se présente en quatre parties. Il s'ouvre sur une présentation socio-historique du Fonds mondial. Cette partie articule la problématique de « l'alliance politique inédite » qu'est le Fonds avec la question des acteurs privés de ce mécanisme de solidarité internationale. La seconde partie se consacre à la tension entre le dessein multilatéral du Fonds et les enjeux bilatéraux qui unissent les partenaires africains et les agences de coopération des pays donateurs. La troisième partie concerne les rapports entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile, entre tensions et conciliations, notamment autour de la question des « populations-clés », et en particulier celle des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH). L'approche comparée dans ce cas éclaire les dynamiques idéologiques auxquelles sont confrontées les enjeux épidémiologiques. Le dossier se clôt par une courte note politique (Policy Brief) comportant des recommandations adressées aux CCM et au Fonds mondial, dans l'optique d'améliorer les rapports entre les différents acteurs.

INDEX

Mots-clés: Mots-clés : Fonds mondial - CCM/Instance de coordination nationale - Afrique - Rapports de pouvoirs - Coopération internationale